

**Santé.** Manifestation hier des handicapés et auxiliaires de vie.

## Les handicapés exigent le paiement de leurs droits

« Non-assistance à personne en danger », c'est bien la situation qui risque de se produire si aucune mesure n'est prise pour débloquer les fonds destinés à payer les auxiliaires de vie. En colère, les handicapés et auxiliaires de vie de toute la région ont manifesté hier matin devant la préfecture. Ils réclament le versement de la prestation de compensation prévue dans la loi du 11 février 2005. Une cinquantaine de personnes ont brandi des pancartes sur lesquelles on pouvait lire : « Le lundi de Pentecôte 2005 a été travaillé pour tous et pour ça ». Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la gestion de la prestation est théoriquement assurée par le Conseil général. Dans les faits, le transfert de compétence de la DDASS vers le département se fera fin mars. D'où le problème. Alors certes, le préfet a reçu une délégation hier et a donné des garanties aux 180 auxiliaires de vie d'Être et Avoir 31. Elle recevra



Hier à la pref. Photo DDM, Th.B.

bien 150 000 € d'ici la fin du mois. Mais 20 000 € restent en suspend et les garanties sont de court terme si bien qu'Être et avoir est inquiet pour les futurs versements. D'autres associations, qui travaillent avec des prestataires, sont aussi gravement menacées, comme Carpe Diem premium. Ces associations seront payées avec quinze jours de retard. Le soulagement reste mitigé.

C. B.